



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 10 avril 2012

Rappel : Champ de Mars, interdiction de dépôts et travaux mécaniques

Le site de collecte des huiles usagées du Champ de Mars a été supprimé le 2 avril, jour de lancement des semaines du développement durable, pour des raisons de propreté et d'utilisation du lieu pour la pratique de la mécanique sauvage, pourtant interdite et passible d'amende.

La Ville informe les Creillois qu'il est désormais interdit de déposer des huiles de vidange, bidons, pneus, encombrants, pièces moteur sur le site du Champ de Mars... **Les personnes concernées par ce type de dépôt peuvent se rendre à la déchetterie Verdi**, située avenue du parc Alata, du mardi au samedi 9h-12h et 14h-17h, dimanche 9h-12h (fermée les lundis et jours fériés).

La Ville rappelle également que les travaux de réparations mécaniques sont interdits.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr